

# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **9 JUILLET 2019**

**Délibération CA 2019 / 07 / 09 – 21**

Point 32 de l'Ordre du Jour

### ADHÉSION à L'ASSOCIATION PROMETIA

*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 21

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent l'adhésion à l'association Prometia.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
<i>Présents</i>	17
<i>Représentés</i>	5
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>21</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>1</b>

Fait le 10 juillet 2019



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

• **Transmis au Recteur Chancelier le 12 JUIL. 2019**

# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **9 JUILLET 2019**

**Les points 33 à 35 sont soumis à un vote unique.**

**Délibérations CA 2019/07/09 – 22 à 24**

Point 33 de l'Ordre du Jour

**STATUTS de L'EA 4632 LABORATOIRE de CHIMIE et PHYSIQUE – APPROCHE MULTI-ECHELLE des MILIEUX COMPLEXES (LCP-A2MC)**

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 22

**Délibération CA 2019 07 09 - 22**

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent les statuts de l'EA 4632 Laboratoire de Chimie et Physique – Approche Multi-échelle des Milieux Complexes (LCP-A2MC).

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	17
Représentés	5
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>21</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>1</b>

Fait le 10 juillet 2019



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

Publicité et modalités de recours :

- opposabilité et information des tiers, des personnels et des usagers : affichée le 12 juillet 2019
- information supplémentaire interne des personnels et des membres du Conseil d'Administration : mise en ligne sur l'intranet le 10 juillet 2019
- transmission au Recteur Chancelier des Universités le 12 juillet 2019

Les délibérations du Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine qui revêtent un caractère réglementaire (général et impersonnel) entrent en vigueur à compter de leur transmission au Recteur de l'Académie de Nancy-Metz, Chancelier des Universités. Aux termes de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal administratif de Nancy peut être saisi d'un recours contre la présente délibération :

- dans un délai de 2 mois suivant son affichage,
- ou dans un délai de 2 mois suivant sa transmission au Recteur si elle présente un caractère réglementaire.

## Point 34 de l'Ordre du Jour

### MODIFICATION des STATUTS de L'ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE en GENIE des SYSTEMES et de L'INNOVATION (ENSGSI)

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 23

#### **Délibération CA 2019 07 09 - 23**

##### Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la modification des statuts de l'École Nationale Supérieure en Génie des Systèmes et de l'Innovation (ENSGSI).

##### Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	17
Représentés	5
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>21</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>1</b>

Fait le 10 juillet 2019



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

##### Publicité et modalités de recours :

- opposabilité et information des tiers, des personnels et des usagers : **affichée le 12 juillet 2019**
- information supplémentaire interne des personnels et des membres du Conseil d'Administration : **mise en ligne sur l'intranet le 10 juillet 2019**
- **transmission au Recteur Chancelier des Universités le 12 juillet 2019**

Les délibérations du Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine qui revêtent un caractère réglementaire (général et impersonnel) entrent en vigueur à compter de leur transmission au Recteur de l'Académie de Nancy-Metz, Chancelier des Universités. Aux termes de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal administratif de Nancy peut être saisi d'un recours contre la présente délibération :

- dans un délai de 2 mois suivant son affichage,
- ou dans un délai de 2 mois suivant sa transmission au Recteur si elle présente un caractère réglementaire.

Point 35 de l'Ordre du Jour

**DESIGNATION d'un REPRESENTANT SUPPLEANT de L'UNIVERSITE DE LORRAINE au CONSEIL de GESTION du GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE « HOPITAL VIRTUEL de LORRAINE » (GIE HVL)**

*Document transmis aux Administrateurs*

**Délibération CA 2019 07 09 - 24**

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration désignent **M. Vincent MALNOURY** en tant que représentant suppléant de l'Université de Lorraine au conseil de gestion du Groupement d'Intérêt Economique « Hôpital Virtuel de Lorraine » (GIE HVL).

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	17
Représentés	5
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	21
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	1

Fait le 10 juillet 2019



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

• Transmis au Recteur Chancelier le 12 JUIL. 2019

**Délibérations CA 2019/07/09 – 25 à 26**

Point 36 de l'Ordre du Jour

**CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC) :***Documents transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXES 24 à 24bis

**ⓐ ATTRIBUTION DES FINANCEMENTS POUR PROJETS**

4 projets supplémentaires sont subventionnés pour un montant de 58 000 € dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> session des financements de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC), sur appel à idées.

***Délibération CA 2019 07 09 - 25***

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité l'attribution complémentaire des financements 2019 dans le cadre de la contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC).

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	21
<i>Présents</i>	16
<i>Représentés</i>	5
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>21</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 10 juillet 2019

Le Président  
Pierre MUTZENHARDT• **Transmis au Recteur Chancelier le 12 JUIL. 2019**

**⑥ 3<sup>EME</sup> SESSION 2019 D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AUX ORGANISATIONS ETUDIANTES AU TITRE DU FONDS DE SOLIDARITE ET DE DEVELOPPEMENT DES INITIATIVES ETUDIANTES (FSDIE)**

**Délibération CA 2019 07 09 - 26**

**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la 3<sup>ème</sup> session de 2019 d'attribution de subventions aux associations et aux organisations étudiantes au titre du FSDIE.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	21
Présents	16
Représentés	5
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	20
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	1

Fait le 10 juillet 2019



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

• **Transmis au Recteur Chancelier le 12 JUL. 2019**

**Délibération CA 2019 / 07 / 09 – 27**

Point 37 de l'Ordre du Jour

**MARCHE DE CONCEPTION - REALISATION - EXPLOITATION - MAINTENANCE INTERESSANT DES TRAVAUX DE SECURISATION ET D'AMELIORATION ENERGETIQUE DES SOUS-STATIONS DE CHAUFFAGE A LA FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE VANDŒUVRE-LES-NANCY AINSI QUE SUR DIVERS SITES DE L'ÉTABLISSEMENT**

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 25

**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la passation d'un marché de conception – réalisation - exploitation - maintenance intéressant des travaux de sécurisation et d'amélioration énergétique des sous-stations de chauffage à la Faculté des Sciences et Technologies de Vandœuvre-lès-Nancy ainsi que sur divers sites de l'Établissement.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	21
Présents	16
Représentés	5
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>21</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 10 juillet 2019



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

**Publicité et modalités de recours :**

- opposabilité et information des tiers, des personnels et des usagers : **affichée le 12 juillet 2019**
- information supplémentaire interne des personnels et des membres du Conseil d'Administration : **mise en ligne sur l'intranet le 10 juillet 2019**
- **transmission au Recteur Chancelier des Universités le 12 juillet 2019**

Les délibérations du Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine qui revêtent un caractère réglementaire (général et impersonnel) entrent en vigueur à compter de leur transmission au Recteur de l'Académie de Nancy-Metz, Chancelier des Universités. Aux termes de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal administratif de Nancy peut être saisi d'un recours contre la présente délibération :

- dans un délai de 2 mois suivant son affichage,
- ou dans un délai de 2 mois suivant sa transmission au Recteur si elle présente un caractère réglementaire.

# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **9 JUILLET 2019**

**Délibération CA 2019 / 07 / 09 – 28**

Point 38 de l'Ordre du Jour

**MISE en PLACE d'une PROCEDURE SPECIFIQUE de PRISE en CHARGE des ETATS EBRIEUX sur le LIEU de TRAVAIL**

*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 26

**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la mise en place d'une procédure spécifique de prise en charge des états ébriés sur le lieu de travail (Titre 2 du Règlement Intérieur de l'Université de Lorraine).

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	21
Présents	16
Représentés	5
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	21
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 10 juillet 2019



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

• **Transmis au Recteur Chancelier le 12 JUIL. 2019**

# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **9 JUILLET 2019**

**Délibération CA 2019 / 07 / 09 – 29**

Point 39 de l'Ordre du Jour

### ADMISSIONS en NON-VALEUR

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 27

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration proposent à l'unanimité d'admettre en non-valeur les créances à hauteur de **209 296,66 €**.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	21
Présents	16
Représentés	5
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>21</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 10 juillet 2019



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

• Transmis au Recteur Chancelier le **1 2 JUIL. 2019**

# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **9 JUILLET 2019**

**Délibération CA 2019 / 07 / 09 – 30**

Point 40 de l'Ordre du Jour

**CONVENTION-TYPE de MISE à DISPOSITION D'ORDINATEURS PORTABLES aux ETUDIANTS de L'UNIVERSITE de LORRAINE**

*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 28

**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la convention-type de mise à disposition d'ordinateurs portables aux étudiants de l'Université de Lorraine,

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	21
Présents	16
Représentés	5
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>21</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 10 juillet 2019



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

• **Transmis au Recteur Chancelier le 12 JUIL. 2019**